

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'OCEAN WATERWAY CO-OP. INC., TENUE MERCREDI, LE 12 JANVIER, 2022, À 09H30, AU SIÈGE SOCIAL DE LA COOPÉRATIVE

ORDRE DU JOUR :

- 1. OUVERTURE DE LA RÉUNION**
- 2. APPEL DES PRÉSENCES**
- 3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL :**
 - 3.1 RÉUNION DU 05 JANVIER 2022**
- 4. CORRESPONDANCE**
- 5. RAPPORTS DES OFFICIERS-DIRECTEURS**
- 6. ADOPTION DES NOUVEAUX RÈGLEMENTS**
- 7. AFFAIRES NOUVELLES**
 - 7.1 ACCEPTATION DES NOUVEAUX RÉSIDENTS**
 - 7.2 DISPOSITION DU QUADRIPORTEUR**
 - 7.3 POLITIQUE SUR LA CONFIDENTIALITÉ**
 - 7.4 PROGRAMME DE RABAIS POUR TOILETTE NEUVE**
- 8. LEVÉE DE LA RÉUNION**

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Jacques Letendre, président ouvre la réunion à 09h.35

2. APPEL DES PRÉSENCES

Le quorum est constaté en présence des administrateurs suivants :

- Jacques Letendre, Président;
- Réjean Roy, Vice-président;
- Richard St-Onge, Trésorier;
- René Daigle, Secrétaire;
- Micheline Peacock, Assistante-secrétaire;
- Guy A. Gauthier, Directeur;
- Henri Tourangeau, Directeur

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 RÉUNION DU 5 JANVIER 2022

Proposé par Réjean Roy, appuyé par Richard St-Onge, que le procès-verbal du 5 janvier 2022 soit accepté tel que corrigé. Accepté à l'unanimité.

4. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

5. RAPPORTS DES OFFICIERS-DIRECTEURS

- **Henri Tourangeau:** Un appel d'offre a été demandé pour la taille des chênes, elle devrait nous parvenir bientôt. Le conteneur à l'entrée du Parc doit servir principalement pour les branches et végétaux. Toute autre utilisation doit obtenir une autorisation.

- **Guy A. Gauthier:** Devant l'éclosion du COVID-19, le comité social suspend les activités sportives et culturelles. L'activité du 27 janvier 2022 demeure sous forme de "take-out". Vous êtes invités à vous joindre au comité de surveillance selon votre disponibilité. Deux (2) plaintes ont été reçues concernant les arrêts obligatoires. Les rondes de sécurité (en auto) ont aussi été interrompues. La vitesse demeure une priorité pour ce comité, merci aux 17 bénévoles inscrits.

- **Réjean Roy :** Proposé à l'entretien et la maintenance générale, il apporte une attention spéciale aux équipements du Parc et à leur bon fonctionnement. Les portes "accordéon" devraient être ouvertes ou fermées par ceux qui en connaissent le fonctionnement seulement. ATTENTION!

- **Richard St-Onge:** Vous vous souviendrez que le Budget a été approuvé en décembre 2021, afin de respecter la règle du 90 jours pour les locataires, 15 jours pour les actionnaires; comme toujours on s'en reparle lors de notre assemblée générale. Dans vos réparations ou améliorations: un plan, son acceptation, la signature et le consentement de 4 directeurs. Cela ne vous dégage pas de vos obligations envers la ville de Dania. L'obtention des permis requis demeure votre responsabilité.

- **René Daigle:** Quatre (4) candidats désirant s'établir dans notre Parc ont eu une entrevue en présence de Jacques, Réjean et moi-même. Un de ces candidats aimerait être pré-autorisé. Pour l'acceptation de ces candidats, 4 directeurs y ont apposé leur signature. Ces demandes seront traitées au point 7.1

- **Jacques Letendre:** Les discussions concernant l'acquisition du terrain se continuent. Dans les jours et semaines à venir, d'autres informations suivront.

- **Micheline Peacock:** Détentrice d'une licence C.A.M., ses lectures l'amènent à mieux comprendre les lois de la Floride et les règlements de notre Charte. Elle est à préparer un document qui répondrait à plusieurs questions les plus souvent demandées.

6. AFFAIRES COURANTES

6.1 ADOPTION DES NOUVEAUX RÈGLEMENTS

Suite à notre dernière réunion deux points restaient à être clarifiés :

En ce qui concerne l'utilisation de l'eau et l'arrosage par sprinklers, les directeurs acceptent la proposition faite par le Président, à savoir que, les résidents ayant un tel système doivent obtenir du Parc un permis sans coût additionnel. Par la suite, un directeur se rendra sur les lieux pour vérifier la conformité des installations.

Le deuxième concerne l'âge minimum requis pour les sous-locataires. Différentes opinions furent exprimées parmi les directeurs. Mme Peacock affirme que les deux sous-locataires doivent avoir au moins 55 ans et plus. Les autres directeurs sont en désaccord et ils en sont arrivés à un consensus à l'effet que seulement un des sous-locataires par maison sera requis.

Il est proposé par Richard St-Onge et appuyé par Henri Tourangeau que les Règlements soient amendés tel que présenté, incluant l'âge minimum requis de 55 ans ou plus pour au moins un des sous-locataires pour chaque maison en location. Les directeurs Tourangeau, St-Onge, Gauthier, Roy, Daigle et Letendre votent en faveur de la résolution. Mme Peacock vote contre. Accepté à la majorité.

7. AFFAIRES NOUVELLES

7.1 ACCEPTATION DES NOUVEAUX RÉSIDENTS Après rencontre avec les nouveaux acheteurs, comme ils rencontrent les critères recherchés, mes collègues et moi recommandons leur acceptation, **il est proposé par René Daigle et appuyé par Henri Tourangeau d'accepter :**

M. Julien Perreault *78

Mme Marie-Paule Richer, M. Luc Cusson *211

M. Jean-Pierre Lebreux, Mme. Denyse Garant *255

M. Rémi Lavoie (Maison à déterminer)

Adopté à l'unanimité.

7.2 DISPOSITION DU QUADRIPORTEUR

Suite à la meilleure offre reçue, **il est proposé par Réjean Roy et appuyé par Richard St-Onge que le quadriporteur soit vendu pour la somme de \$275. dollars à M. Jacques Lemieux. Accepté à l'unanimité.**

7.3 POLITIQUE SUR LA CONFIDENTIALITÉ

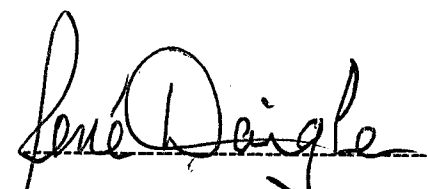
Deux (2) documents sont présentés pour étude afin d'établir une politique de confidentialité afin de protéger les informations personnelles et confidentielles en notre possession. Vous trouverez ces documents en annexe, **il est proposé par Richard St-Onge et appuyé par Réjean Roy d'adopter cette politique telle que présentée. Adopté à majorité, Micheline Peacock enregistre sa dissidence.**

7.4 PROGRAMME DE RABAIS POUR TOILETTE NEUVE

Les informations reçues lors d'une réunion antérieure étaient inexactes. Le Président décrit les différentes étapes qui doivent être rigoureusement respectées. Cependant, la Ville de Dania s'est retirée du programme. Le président incite les directeurs à une plus grande rigueur lorsqu'il y a partage d'informations.

8. LEVÉE DE LA RÉUNION

Proposé par Guy A. Gauthier et appuyé par Micheline Peacock que la réunion soit levée à 11h40. Accepté à l'unanimité.



René Daigle, secrétaire